



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 26 février 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) - **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) - **Membres du CD** : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre CRAPONNE / LYON DUCHERE U15 Coupe du Rhône** : rencontre bien organisée bon respect de la feuille de route.
- **Rencontre VENISSIEUX MINGUETTES / MDA FOOT U17 Coupe du Rhône** : présence de 2 spectateurs sur le banc du délégué durant la rencontre ce qui est interdit. Protocole de fin de match non respecté.
- **Rencontre US LOIRE SUR RHONE / ST CLUB DU GARON U15 Coupe du Rhône** : rencontre bien organisée.
- **Rencontre FC GRIGNY / BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERE U19 Coupe du Rhône** : rencontre bien organisée qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Bon respect de la feuille de route.
- **Rencontre FC CORBAS / AS MONTCHAT U19 Coupe du Rhône** : il est rappelé au club de Corbas que la présence sur le banc est limitée à 3 dirigeants/éducateur et non 5 ; de plus 1 seule personne peut se lever pour donner des consignes. Il est formellement interdit de fumer sur le banc durant la rencontre (Corbas). Pour les remplaçants des 2 équipes le port des chasubles est obligatoire. Le protocole de fin de match a été respecté.
- **Rencontre TRINITE / BELLECOUR U15** : il est rappelé à l'équipe de trinité que le port des chasubles est obligatoire pour les remplaçants ; les dirigeants doivent rester assis ou dans leur zone. Les spectateurs ne peuvent rentrer sur le terrain durant la rencontre pour se positionner sur le banc du délégué.

➡ COURRIER ARBITRE

Mr Arnaud VERNOTTE arbitre de la rencontre Chaponnay Marennnes / Bords de Saône Coupe Vial féminines : remerciements pour l'accueil et l'état d'esprit durant toute la rencontre.

➡ COURRIER CLUB

Us VAULX courrier de démission du bureau : lu et noté

➡ AUDITION

MDA / FC CROIX ROUSSE U13 Label. Pour le club de MDA Présence de FRISON éducateur U13, absent excusé Mr BEURET, absence non excusée du Président ou de son représentant (que la commission PSEM déplore). Pour le club de FC CROIX ROUSSE Présence de Mr DRAI représentant le président, Mr VOIRIN responsable U13 et Mlle ASSADAS éducatrice U13. Pour le District présence de Mr RICHARD CTD Coordonnateur et Mme GRANOTTIER Présidente PSEM. Lecture est faite des fiches de liaisons concernant la rencontre du 27 janvier. Il est rappelé aux 2 clubs labellisés leurs obligations. Il est important en interne de sensibiliser les parents quant à leur comportement durant une rencontre. La commission PSEM espère vivement pouvoir noter une amélioration sur leurs attitudes et reste à la disposition des 2 clubs. Des délégués « surprises » pourront être nommés sur ces 2 équipes.